

9 mai 2020

## **Les services publics du Grand-Figeac prêts pour le « déconfinement » progressif à partir du 11 mai.**

---

Le Grand-Figeac a maintenu en fonctionnement l'essentiel de ses services à la population (dont la collecte des déchets ménagers) et est resté en contact avec les usagers depuis le déclenchement de « l'état d'urgence sanitaire » à la mi mars.

L'annonce gouvernementale d'un « déconfinement » progressif, répondant à un cadre national en cours de définition et dans un contexte de prolongation de « l'état d'urgence sanitaire » jusqu'à la mi-juillet, amorce une nouvelle phase dans l'organisation des services du Grand-Figeac à compter du 11 mai

Un Plan de « Reprise d'Activité » a ainsi été élaboré et diffusé dans l'ensemble des services du Grand-Figeac, avec pour objectif de continuer à assurer, autant que faire se peut, la protection sanitaire des 220 agents de la Collectivité et du public.

Ce plan est élaboré au regard des recommandations d'autorités nationales, dont celles du Haut Conseil de la Santé Publique, disponibles à ce jour ; Il évoluera nécessairement au fur et à mesure des cadrages apportés par l'Etat au niveau national et départemental.

### **Services fermés à l'accueil (physique) du public et services essentiels maintenus**

Depuis le 17 mars, les services du Grand-Figeac ont été organisés selon un plan de continuité d'activité (PCA) général permettant le maintien des services publics essentiels (collecte des déchets ménagers, accueil des enfants de personnels prioritaire dans les crèches, centre de santé intercommunal, service urbanisme, CIAS). Tous les services ont poursuivi leur activité en télétravail et sont restés accessibles au public, par téléphone ou courriel.

**A partir du 11 mai, de nouvelles dispositions sont mises en place. Elles sont valables pour le moment jusqu'au 2 juin.**

**Durant cette période, les services ne seront accessibles au public que par téléphone ou bien par voie dématérialisée.**

**Aucun accueil physique du public ne sera possible, sauf en ce qui concerne les services ci-après.**

4 principes guident ce plan de reprise :

- appliquer les gestes barrières,
- respecter les distanciations physiques,
- mettre à disposition des équipements de protection individuelle,
- mettre en place la communication auprès des agents et du public.

## Ouverture au public de certains services, sous conditions

**CRECHES** : L'accueil des enfants de 0 à 3 ans des personnels prioritaires continue à être assuré à FIGEAC. La capacité est de 5 en section « bébés », 7 en section « moyens » et 8 en section « grands ». Les mesures sanitaires sont renforcées avec l'accueil des enfants, par les professionnelles, à l'extérieur de la crèche et prise de température. Les parents ne sont plus autorisés à entrer dans l'établissement. La crèche de CAPDENAC-GARE accueillera les enfants dans les mêmes conditions. Les crèches associatives de LABATHUDE et LATRONQUIERE (Association Ségala Limargue) sont également ouvertes.

**Collecte des déchets ménagers** : les services du Grand-Figeac poursuivent la collecte des déchets ménagers comme depuis le début de l'épidémie. Ils disposent de toutes les protections nécessaires. Afin de préserver la sécurité des agents de collecte et de tri, il est demandé à chacun de porter une attention particulière aux déchets qui ont été en contact étroit avec le corps (mouchoirs, masques jetables, lingettes, gants, etc). Ils sont à jeter dans **les ordures ménagères dans un double sac fermé et en aucun cas dans le bac des recyclables. Pensons à celles et ceux qui trient manuellement nos déchets.**

**Chenil et fourrière** : le service minimal sera assuré pour les soins indispensables à donner aux animaux mais aucun accueil pour adoption ou accueil de nouveaux animaux n'est encore possible à ce jour. Les conditions de reprise sont à l'étude.

**Centre intercommunal de santé** : les 4 sites de LACAPELLE-MARIVAL, LEYME, AYNAC et LATRONQUIERE poursuivent leur activité pour assurer les consultations. Toutes les précautions sanitaires sont prises pour la sécurité des médecins, secrétaires médicales et patients. Il est important que tous ceux qui suivent des traitements pour des maladies chroniques puissent poursuivre le suivi avec leur médecin traitant.

**Urbanisme** : le service reste fermé au public mais poursuit le suivi des actes (permis de construire, déclaration de travaux, déclaration d'intention d'aliéner), il est joignable par mail [urbanisme@grand-figeac.fr](mailto:urbanisme@grand-figeac.fr) et par téléphone au 05 65 11 47 60.

**Services techniques** : les services d'intervention voirie, fauchage et de contrôles des installations d'assainissement non collectif reprendront progressivement leur activité à compter du 11 mai.

**Services Culturels** : pour le moment, aucun spectacle ne peut être organisé. Tous les lieux culturels resteront fermés au public : cinémas de FIGEAC et CAPDENAC-GARE, médiathèques de ASSIER, BAGNAC SUR CELE, CAJARC, CAPDENAC-GARE, FIGEAC, LEYME.

Un service de « lecture à emporter » garantissant de bonnes conditions sanitaires est à l'étude

**Espaces Jeunes, Piscines, Cyberbase et Maison de la Formation** resteront fermés au public.

### **Maintien de l'accueil téléphonique**

Un service d'accueil téléphonique aux horaires habituels d'ouverture est maintenu sur le siège de la communauté (05 65 11 22 76), sur le site de Lacapelle-Marival (05 65 11 08 08) et sur le site de Latronquièrre (05 65 11 61 97)

Vincent LABARTHE  
Président du Grand-Figeac

Plus d'information sur [www.grand-figeac.fr](http://www.grand-figeac.fr)  
Toutes les indications sanitaires sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>